

Le lien s'adresse à l'ensemble de la communauté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS). De l'information complémentaire sur la transformation est disponible à santeestrie.qc.ca.

VOTEZ POUR NOS DEUX INSTALLATIONS EN VEDETTE!

L'Hôpital de Granby et l'ancien CSSS-IUGS font partie des 49 lauréats de la catégorie Innovation des Grands Prix santé et sécurité du travail 2015 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).



Figurent dans cette catégorie les organisations qui se sont démarquées par une ingénieuse réalisation qui a rendu le milieu de travail plus sain et sécuritaire. L'Hôpital de Granby s'est illustré avec sa station de levage sécuritaire pour les chariots de distribution alimentaire, alors que l'ancien CSSS-IUGS a fait sensation avec le Mobilit 1200 (système de roues de transport pour lits électriques à domicile).

Les vidéos présentant les réalisations seront diffusées sur le site coupdecœursst.com. Celle de l'ancien CSSS-IUGS sera en ligne la semaine du 4 avril, alors que celle de l'Hôpital de Granby y sera la semaine du 11 avril. Vous pourrez aller voter pour nos deux installations (même catégorie, mais pas même région). Il y a un iPad mini 4 à gagner!

Le prix Coup de cœur du public sera remis lors du Gala national le 3 mai prochain.



PROCHAIN BULLETIN : 29 mars

Prenez note qu'en raison du congé de Pâques, la parution du bulletin *le lien* aura lieu le mardi 29 mars (au lieu du 28).

Nous vous rappelons que la **liste de tous les congés fériés** se trouve sur le site Web du Service PRASE : prase.csss-iugs.ca (congés et vacances).

LE LIEN DEVIENT *La VI*Estrie express!



Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS aura un an au début avril. Afin de souligner l'événement, le bulletin *le lien* deviendra *La VI*Estrie express dès le 4 avril. Le contenu changera aussi. Nous continuerons de parler de réorganisation au besoin, mais en faisant plus de place à ce qui se passe chez nous : événements, nouvelles du C. A., activités des fondations, etc. *La VI*Estrie express, publiée chaque semaine et de même format que *le lien*, privilégiera l'information ne pouvant attendre la parution du journal *La VI*Estrie.

Car *La VI*Estrie, prévue d'abord une fois par mois, sera plutôt publiée tous les deux mois (6 numéros par année). La première parution aura lieu en mai. Surveillez l'arrivée de ces deux publications sœurs!

Nominations

Guy Bouchard, chef de service – équipes de remplacement en soins infirmiers, DSI, intérim

Élizabeth Giroux-Cloutier, conseillère cadre proximité, DRHCAJ, intérim

Mario R. Couture, chef – biochimie et RSOSi (Hôpital Fleurimont), DSM, intérim

Julie Desfossés, chef de service – hébergement, DPSAPA, intérim

Marie-France Gagnon, chef de service – hébergement (Memphrémagog), DPSAPA

Lyne Goulet, chef de service – réadaptation résidentielle en santé mentale, DPSMD, intérim

Josée Labbé, chef de service – suivi santé (Memphrémagog, Coaticook, Val-Saint-François), DSG

Manon Martin, coordonnatrice d'activités (Hôpital de Granby), DSI

Annie Masson, chef de service – rendez-vous (Hôpital Fleurimont, Hôtel-Dieu de Sherbrooke), DSP

Sondage sur les priorités en santé publique

D'ici l'été 2016, la Direction de santé publique de l'Estrie élaborera son plan d'action régional 2015-2025. Elle désire vous entendre sur les éléments à y intégrer. Vous êtes donc invités à répondre à un court sondage en ligne (7 questions) qui vous permettra de donner votre opinion sur ce que la santé publique doit prioriser dans notre région. À gagner : une carte-cadeau de 50 \$ dans le commerce « santé » de votre choix!



Pour participer, cliquez sur le lien suivant <https://fr.surveymonkey.com/r/PARSP2> ou rendez-vous sur la page Facebook de l'équipe de santé publique de l'Estrie, au www.facebook.com/DSPEstrie.



SOINS DE FIN DE VIE : ADDENDA DANS LES CODES D'ÉTHIQUE

La nouvelle Loi concernant les soins de fin de vie, adoptée en décembre dernier, prévoit que le code d'éthique d'un établissement doit tenir compte des droits des personnes en fin de vie. Conformément à la loi, l'établissement est tenu de remettre un exemplaire du code d'éthique, incluant l'addenda, à tout usager qu'il héberge ou qui lui en fait la demande.

Ainsi, d'ici à ce que le code d'éthique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS soit adopté, un feuillet abordant certains droits et exigences particulières en matière de soins de fin de vie a été produit. Celui-ci a été acheminé à une personne responsable de chaque ancien établissement afin d'être inséré dans les codes d'éthique toujours en vigueur. De plus, la version électronique de ce feuillet est disponible sur le site Web www.santeestrie.qc.ca.

Information : Sophie Brisson, conseillère en éthique, DQEPE, 819 346-1110, poste 22748 ou sbrisson.chus@sss.gouv.qc.ca.



Tournée des MRC

Tel qu'annoncé en février, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a entrepris la tournée des différentes MRC de son territoire. L'objectif est d'établir des partenariats avec le milieu socio-économique, puisque le CIUSSS a également un rôle à jouer dans le développement des communautés. En effet, s'allier aux autres pour améliorer la santé et le bien-être de la population du territoire est une condition nécessaire pour rendre compte de notre mission.



Le 16 mars, la direction du CIUSSS était dans le RLS d'Asbestos. De gauche à droite : Carol Fillion, DGA; Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources; Patricia Gauthier, PDG; Jacques Fortier, président du C. A. du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

LES 12 DROITS DE L'USAGER

- Le droit à l'information
- Le droit aux services
- Le droit de choisir son professionnel ou son établissement
- Le droit de recevoir les soins requis par son état de santé
- Le droit de consentir à des soins ou de les refuser
- Le droit de participer aux décisions
- Le droit d'être accompagné, assisté et représenté
- Le droit à l'hébergement
- Le droit de recevoir des services en langue anglaise
- Le droit d'accès à son dossier d'usager
- Le droit à la confidentialité de son dossier d'usager
- Le droit de porter plainte

Pour en savoir davantage : santeestrie.qc.ca | **accueil** | **expérience usager** | **droits des usagers**



DEUX DÉMÉNAGEMENTS DANS LA
SEMAINE DU 21 MARS.

VOIR **L'INTRANET** POUR LES DÉTAILS.

Le lien est publié par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Prochain numéro : **29 mars 2016**
Vous avez des sujets à proposer? Écrivez-nous à bulletinlelien.ciussse-chus@sss.gouv.qc.ca
Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca
Icônes créés par www.flaticon.com

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec